

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
NANCY
38, Boulevard LOBAU
54000 NANCY

RELAXE
obtenue
PAR ME REGLEY

classement
sans
suite
"stop"

L'Officier du Ministère Public
à

S.E.L.A.R.L. Cabinet d'Avocat Antoine Régley
Centre d'Affaires Solférino 229 rue Solférino
59000 LILLE

Références à rappeler : RO 19/00045246 – PV 6135645552
AFM 421190317345

Rédacteur : CJ

Maître,

Compte tenu des éléments que vous avez fournis concernant votre client, Monsieur je
vous informe que j'ai pris une décision de **classement sans suite et d'annulation de l'amende forfaitaire majorée**

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000203 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE **L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES** ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à TOUL(54200), RUE DU CHAVEAU, en date du 09/09/2019 à 22h30, par procès verbal n° 6135645552 dressé par CIAT TOUL, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

Les services de la Trésorerie d'Essey-Les-Nancy en ont été informés pour suite à donner à leur niveau. Les sommes éventuellement prélevées vous seront par conséquent restituées.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à NANCY, le 12/05/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC